

COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 JUILLET 2020

L'Assemblée Communale s'est réunie le 03 juillet 2020 à 17h, sous la présidence de M. Jean-Hugues ROUX en qualité de Doyen puis de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents : Mme Elise AEBISCHER, M. Eric ALAUZET, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Julie BOUCON, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme yriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF.

Secrétaire : M. Nathan SOURISSEAU.

Absents : M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Marc FAIVRE.

Procurations de vote : M. Benoît CYPRIANI à M. Anthony POULIN, M. Jean-Marc FAIVRE à M. Ludovic FAGAUT.

* * * * *

CONSEIL MUNICIPAL

1. Installation des conseillers municipaux

M. Jean-Hugues ROUX, Doyen d'âge de l'assemblée :

- ouvre la séance
- vérifie le quorum et annonce les pouvoirs reçus,
- invite l'assemblée à désigner un secrétaire de séance,
- procède à l'appel nominal des conseillers municipaux et les déclare installés dans leurs fonctions.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de nommer M. Nathan SOURISSEAU comme secrétaire de séance.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

2. Election du Maire

Le président de séance présente les modalités d'élection du Maire et, à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur ces modalités.

Le président de séance procède à un appel à candidatures :

M. Nathan SOURISSEAU, au titre de la liste « Besançon par nature » a proposé la candidature de Mme Anne VIGNOT.

Le Conseil Municipal désigne deux scrutateurs parmi les élus pour procéder à la vérification du bon déroulement du vote et du dépouillement : M. Nathan SOURISSEAU et Mme Julie BOUCON.

Au premier tour de scrutin, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 55
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55
- Bulletins blancs : 15
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Mme Anne VIGNOT obtient 40 voix.

M. Jean-Hugues ROUX, Doyen d'âge, déclare Mme Anne VIGNOT élue Maire de la Ville de Besançon, celle-ci ayant obtenue la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1^{er} tour du scrutin.

3. Détermination du nombre d'adjoints

A la majorité des suffrages exprimés (15 contre), le Conseil Municipal fixe à 16 le nombre des Adjoints.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 15

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

4. Election des Adjoints

Mme Anne VIGNOT, Maire présente les modalités d'élection des Adjoints et, à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur ces modalités.

Mme Anne VIGNOT, Maire procède à un appel à candidature des listes établies conformément au nombre d'Adjoints fixé par délibération du même jour. Une seule liste est déposée.

Mme Anne VIGNOT, Maire annonce la liste des 16 adjoints :

- 1- M. GHEZALI Abdel
- 2 - Mme CHASSAGNE Aline
- 3 - M. SPICHER Gilles
- 4 - Mme AEBISCHER Elise
- 5 - M. POULIN Anthony
- 6 - Mme MICHEL Carine
- 7- M. BERTAGNOLI Kévin
- 8 - Mme CAULET Claudine
- 9 - M. CYPRIANI Benoît
- 10 - Mme WANLIN Sylvie
- 11 - M. POUJET Yannick
- 12 - Mme BRAUCHLI Fabienne
- 13 - M. ALEM Hasni
- 14 - Mme CHAUVET Annaïck
- 15 - M. HUGUET Damien
- 16 - Mme GHARET Sadia

Le Conseil Municipal désigne deux scrutateurs parmi les élus pour procéder à la vérification du bon déroulement du vote et du dépouillement : M. Nathan SOURISSEAU et Mme Julie BOUCON.

Au premier tour de scrutin, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 55
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55
- Bulletins blancs : 15
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

La liste présentée obtient 40 voix.

Mme Anne VIGNOT, Maire déclare élue la liste des 16 adjoints, celle-ci ayant obtenue la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1^{er} tour du scrutin.

5. Charte de l' élu local

Le Conseil Municipal prend acte de la lecture faite de la Charte de l'Elu local et de la remise aux élus de cette même Charte de l'Elu local et des articles du CGCT relatifs aux conditions d'exercice des mandats locaux.

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante pendant la durée de son mandat - Délégation au Maire relative à la gestion des services publics

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal accorde ces délégations au Maire pendant la durée de son mandat.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

7. Proposition à M. le Préfet d'attribuer l'honorariat à M. Jean-Louis FOUSSERET

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal autorise Mme Anne VIGNOT, Maire à saisir M. le Préfet du Département du Doubs pour solliciter l'octroi de la qualité de Maire honoraire à M. Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

La séance est levée à 19h30.

Affiché à Besançon, le 09 JUIL. 2020

Pour le Maire,
Par délégation,
La Cheffe du Service des Assemblées Ville,



Valérie LESOUEF